

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation collective

MASTERCLASS TECHNIQUE VOCALE avec Mireille Delunsch

**Améliorer sa technique vocale en tant que chanteur /
Séances collectives + séances individuelles avec auditoire actif (autres stagiaires)**

PROFIL DES STAGIAIRES

- Chanteurs lyriques professionnels
- Professeurs de chant
- Chanteurs amateurs expérimentés ayant une pratique régulière.

PRÉREQUIS

- Avoir une pratique vocale régulière.
- Avoir une expérience significative dans le domaine du chant.



2 jours



15h



frais pédagogiques : 330€
+ adhésion annuelle : 20€



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Améliorer sa technique vocale.
- Développer sa technique et sa conscience du souffle.
- Améliorer son aisance corporelle.
- Découvrir et enrichir son répertoire.
- Être auditeur actif des autres stagiaires et interagir.

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

Séances collectives + séances individuelles avec auditoire actif (autres stagiaires)

Planning :

2h en collectif "a capella", avec échauffement vocal, exercices de respiration, placement de la voix

Sessions de cours individuels de 45 minutes avec un pianiste accompagnateur
Le travail des séances individuelles s'axe sur le lien technique/musique, et sur comment donner des clefs pour aborder tout répertoire sous l'angle de la technique appliquée, que ce soit pour le choriste ou le soliste.
Les séances individuelles sont accompagnées par un pianiste.

Horaires :

Jour 1 : 9h30 – 19h

Jour 2 : 9h – 17h

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Appréciation du niveau lors de l'entrée en formation.
- Evaluations continue sur la base des exercices réalisés lors des séances.
- Appréciation du niveau en sortie de formation.
- Evaluation de la progression.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 15h

EFFECTIF

Entre 6 et 8 stagiaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formulaire d'inscription sur www.centredelavoix.com

Envoi d'un CV

Délai d'accès : 10 jours.

Prévoir 1 mois si demande de financement.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : **330€**

Adhésion annuelle : **20 €**

(Tarifs nets, TVA non-applicable)

Prise en charge possible dans le cadre de formation professionnelle continue
(OPCO, employeur, Pôle-Emploi ...)

Prise en charge totale ou partielle selon les cas.

MOYENS MATÉRIELS

Deux grandes salles de répétition (110m² et 50m²) chacune équipées d'un piano quart de queue

Deux studios (15m²) chacun équipés d'un piano droit

Pupitres

Bibliothèque de partitions

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous nous attachons à faciliter l'accès pour tous à nos formations :
pour tout besoin particulier, merci de nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités.